

## CR de la réunion du jeudi 30 avril 2020

*Le doyen a bien pris connaissance des mails qui lui ont été envoyés.*

### 1 - Préambule

### 2 - Généralités sur les partiels

### 3 - Partiels de l'externat

### 4 - Conclusion

## 1 - Préambule important :

*Nous allons dans ce CR donner des **dates**, sans nous exprimer au conditionnel. Bien qu'elles ne devraient normalement pas changer et soient, a priori, définitives, **elles ne sont pas encore définitivement actées**. Cela se fera jeudi prochain, le 7 mai.*

*D'ici-là, continuez de les prendre avec un grain de sel (un petit suffit ce coup-ci).*

## 2 - Généralités sur les partiels :

Concernant les partiels, le doyen a été très clair: **l'asynchrone** ne « rentre pas dans notre ADN ». Les partiels seront donc tous sur le modèle synchrone.

Néanmoins, afin de pallier au mieux tout problème pouvant affecter les étudiants appelés à composer, **plusieurs mesures** seront mises en place.

Premièrement, vous recevrez tous via votre boîte mail étudiante un lien pour un **test de débit internet**. Une fois le test réalisé, un fichier .pdf pourra être généré.

Si vous avez un doute sur la qualité de votre connexion suite à ce test, vous êtes invités à envoyer le fichier .pdf au mail du responsable informatique tel que précisé dans le mail.

Concernant les étudiants qui rencontreraient des difficultés internet et/ou matérielles, un **prêt de tablette** par la fac est possible, mais il existe aussi la possibilité, s'il s'agit d'un petit effectif, qu'ils viennent **passer les examens dans un amphi**.

Les étudiants doivent **envoyer un mail** à Fabienne (P2/P3) ou Patricia (M1/M2) pour les informer de leurs difficultés matérielles. Patricia se chargera de contacter en premier lieu ceux qui n'avaient pas répondu à notre sondage, ces derniers étant considérés comme prioritaires car non-joignables.

Ensuite, **pendant l'examen**:

- si un bug se produit au début de l'épreuve, du **temps supplémentaire** sera donné ;
- s'il est impossible de reconnecter l'étudiant, une **deuxième chance** (mais qui ne sera pas un rattrapage) sera organisée (une sorte de deuxième première session) ;
- si le bug se produit à la fin de l'examen, **la note sera ajustée** sur ce que l'étudiant aura pu composer.

Une **hotline téléphonique** sera mise en place avec les techniciens de la fac pendant chaque épreuve.

### 3 - Partiels de l'externat :

#### M1

Les **examens** des M1 se dérouleront **du mercredi 3 au jeudi 4 juin**. Aucun étudiant n'ira en stage les jours de composition ainsi que la veille (pas de stages les 2, 3 et 4 juin, et pas de gardes les 2 et 3 juin, mais les gardes du 4 juin sont maintenues). L'information sera communiquée par mail aux CCA.

Concernant **les gardes des 2 et 3 juin**, qui devront tout de même être assurées, un appel au volontariat sera partagé aux M2. Le doyen est néanmoins prêt à assumer auprès de l'hôpital le fait qu'il y ait d'éventuels trous dans le cas où toutes les gardes ne trouvent pas de preneurs volontaires. Il n'y aura aucune contrainte.

En attendant l'appel au volontariat, **n'envoyez pas vos tableaux de gardes**, nous attendons le feu vert de la DAM.

Bien que ces dates ne soient pas idéales, la **seule autre solution** serait de les organiser au début des vacances, ce qui est impossible car il faut aussi organiser la deuxième session deux semaines après l'annonce des résultats.

En revanche, s'il devait arriver que des étudiants aient leurs rattrapages tombant sur des jours de vacances, ces jours de congés payés perdus devraient être rendus aux étudiants concernés, soit en décalant leur jour de rentrée, soit en les rémunérant en plus sur la paie de juillet.

Après discussion avec le doyen, **les rattrapages** seront les lundi 22 et mardi 23 juin.

#### M2

Les **examens des M2** à partir du lundi 8 juin. Les rattrapages de cette session seront les mercredi 24 et jeudi 25 juin.

Pour les rattrapages de la session précédente, un test blanc d'UE6 et UE3 d'environ 40QI sera organisé le mercredi 6 mai de 11h à 12h pour voir s'il est possible de réaliser l'examen du 11 mai.

## 4 - Conclusion :

Le doyen nous fait part de sa compréhension vis-à-vis de **la situation des étudiants** et de l'attention qui y sera portée lors **des jurys**. Il rappelle que l'administration est là pour nous accompagner vers la réussite, et souhaite nous rassurer.

Si un étudiant s'est réellement senti **en difficulté** pendant cet épisode (problème familial ou autre) le doyen l'invite à le contacter personnellement ou à prendre contact avec le SUMPPS (**vous pouvez aussi nous contacter nous si vous ne vous sentez pas de contacter ces structures directement**).